

Deux sessions disponibles :
Mardi 28 novembre 2017
ou Jeudi 30 novembre 2017

Objectifs :

Une formation pour préparer un projet de télétravail directement opérationnel pour votre collectivité. En une journée, vous définirez les modalités de déploiement du télétravail, constituerez un budget et préparerez le planning. A la fin de la journée, vous disposerez de tous les outils pour présenter et faire accepter un projet de télétravail dans votre structure.

Publics visés :

Réfèrent projet, DRH, DSI, personnel de direction (15 participants maximum).

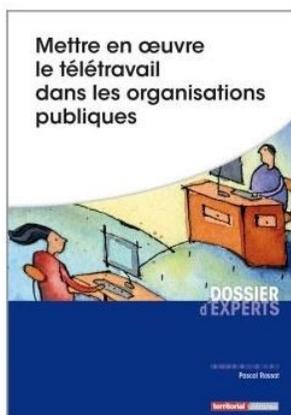
Durée et lieu de formation :

Une journée (7 heures - 9h à 17h).

Espace de coworking Harry Cow - 13 rue Sainte Ursule - 31000 TOULOUSE
(Métro Capitole ou Esquirol).

Documentation fournie :

Kit de formation intégrant des documents types, grilles d'analyse, modèle de charte de télétravail, convention individuelle, ... Une méthode complète et unique pour construire votre projet !



Formateur :

Pascal RASSAT, consultant, accompagnateur de projet télétravail et formateur - 15 ans d'expérience sur le télétravail - Auteur de « Mettre en œuvre le télétravail dans les organisations publiques », publié en 2011 et réédité en 2016.

Quelques exemples de collectivités accompagnées :

Conseils régionaux Aquitaine, Auvergne, Haute-Normandie, Île-de-France, Rhône-Alpes, ...

Conseil départementaux du Cantal, du Lot et de l'Hérault.

Préfectures du Cantal, de Lozère, DREAL Limousin, Nouvelle Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Midi-Pyrénées, DDT du Lot, de Lozère, de Haute-Vienne ou de la Sarthe, DDCSPP du Cantal et de Lozère, ...



Adresse : BP 43109 - 31131 BALMA Cedex - Tél. : 05 62 47 18 22 - Mail : citica@citica.com

SIRET : 410136758 00035 - APE : 7022Z - Société créée en 1996

Organisme de formation déclaré auprès de la Préfecture de haute-Garonne.





Programme de la formation :

La formation est organisée autour de dix étapes qui vous permettront d'organiser un projet de télétravail directement opérationnel. En une journée, vous définirez les modalités de déploiement du télétravail, constituerez un budget et préparerez le planning. A la fin de la journée, vous disposerez de tous les outils pour présenter et faire accepter un projet de télétravail dans votre collectivité.

N°	Etapes de la formation	Ce qui est fait	Outils fournis	Horaire Durée
1	Définir le cadre de votre projet	Objectifs et indicateurs du télétravail pour votre collectivité.	Grille des indicateurs du télétravail.	9h-9h45 45 mn
2	Définir les modalités de déploiement	Modalités de déploiement dans votre organisation.	Grille de définition des modalités.	9h45-10h30 45 mn
	Pause	Café / Thé / Jus d'orange / Viennoiserie		10h30-10h40 10 mn
3	Préparer les documents contractuels	Rédaction des documents contractuels : charte de télétravail / convention individuelle tripartite / charte informatique.	Modèles types fournis.	10h40-11h40 60 mn
4	Définir l'environnement technique du télétravailleur	Définition de l'environnement technique type du télétravailleur (informatique, applicatifs et téléphonie).	Grille technique du télétravailleur.	11h40-12h00 20 mn
5	Planifier en mode projet	Définition du planning et du budget du projet.	Planning et budget type.	12h00-12h30 30 mn
	Pause	Plateau repas		12h30-13h30 60 mn
6	Convaincre les acteurs	Construction d'un argumentaire pour 5 cibles : élus / direction / encadrants / agents / organisation syndicales.	Fiches argumentaires types.	13h30-14h10 40 mn
7	Gérer la procédure de sélection	Faciliter le choix et la motivation de ce choix	Méthode du scoring. Grille d'éligibilité.	14h10-14h50 40 mn
	Pause	Café / Thé / Jus d'orange / Viennoiserie		14h50-15h00 10 mn
8	Déployer l'expérimentation	Les étapes de projet entre la préparation, le passage en instances, la sélection, le lancement et l'évaluation. Conduire le changement.	To do list sur le suivi de projet.	15h00-16h00 60 mn
9	Organiser le bilan d'évaluation	Préparer l'évaluation de la phase expérimentale. Ce qu'il faut prendre en compte pour faciliter la suite de votre projet.	Grille d'évaluation du télétravail.	16h00-16h30 30 mn
10	Anticiper la suite	Décider des suites d'une expérimentation : arrêt, généralisation progressive ?	Questionnaire de définition des suites.	16h30-17h00 30 mn



Tarif : 690 € HT par personne la journée de formation.



*Lieu de formation : Harry Cow - 13 rue Sainte Ursule - 31000 TOULOUSE - Métro Capitole.
Adresse : BP 43109 - 31131 BALMA Cedex - Tél. : 05 62 47 18 22 - Mail : citica@citica.com
SIRET : 410136758 00035 - APE : 7022Z - Société créée en 1996*

